

Le petit Salmbachois

Votre bulletin d'informations communales

N°2

2018

Le printemps
au pas de l'oie



Mairie : 39 rue Principale, 67160 Salmbach

Ayez les bons réflexes

Mairie : 03 88 94 32 44 / mairie.salmbach@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 11h, mardi de 13h à 15h, vendredi de 17h à 18h

Agence postale : 03 90 55 38 37 / ap.salmbach@laposte.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h

École : 03 88 53 61 72 / 0672288Y@ac-strasbourg.fr

Presbytère Schleithal : 03 88 94 32 04 ou 06 81 50 08 49

(urgence uniquement) / bahrmaurice@yahoo.fr

Communauté de communes Plaine du Rhin :

03 88 53 08 20 / contact@cc-plaine-rhin.fr

Office du tourisme Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79

www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin de garde : 03 69 55 33 33

Gendarmerie Seltz : 03 88 94 80 12

Cabinet infirmier Salmbach : 03 88 53 64 65

Ambulances Greiner Niederroedern : 03 88 54 67 72

Ambulances Roland Beinheim : 03 88 86 31 46

ADMINISTRATION

Trésorerie Seltz Lauterbourg : 03 88 86 50 68

Syndicat des eaux Lauterbourg : 03 88 94 80 67

Centre des impôts Wissembourg : 03 88 54 18 90

AUTRES SERVICES

Urgences 27h/24, 7j/7 :

électricité ERDF : 09 72 67 50 67

eaux/assainissement SDEA : 03 88 19 97 09

Architecte Conseil *Urba concept* (service gratuit) :

03 88 68 37 00 / urba-concept@wanadoo.fr

Déchetterie Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Déchetterie Wintzenbach : 03 88 86 18 22

Ramonage « La brosse d'Alsace » :

03 88 49 84 35 ou 06 49 88 18 71

contact@labrosse-alsace.fr

AUTRES SERVICES

Ligne de bus Infos réseau 67 : 0972 67 67 67

Conciliateur de justice : 03 88 54 87 87

(Rdv à prendre à la mairie de Wissembourg)

Agence départementale d'information sur le logement ADIL (service gratuit) : 03 88 21 07 06

TÉLÉPHONIE

Victime de spam vocal (appel furtif sur téléphone portable), attention à l'escroquerie, ne rappelez pas. Signalement par SMS gratuit au 33 700 avec le texte « SPAM » qui sera transmis aux opérateurs.

Échapper au démarchage téléphonique : inscription gratuite sur liste d'opposition www.bloctel.gouv.fr. Une amende jusqu'à 75 000€ est prévue pour les contrevenants.

Vol ou perte de téléphone portable : bloquez instantanément votre téléphone en indiquant votre IMEI (International mobile Equipment Identity) au service client de votre opérateur ou dans votre espace personnel internet.

Pour trouver votre IMEI : tapez sur votre portable *#06#. À conserver soigneusement.

Directeur de la publication : Jacques Weigel

Rédaction : Evelyne Isinger

Conception graphique : Julie Bellule, Steinseltz

Impression : Sostralib Bischheim, certifié imprim'vert

Dépôt légal : mai 2018

Photographies : Evelyne Isinger, Yolande Hickel,

Jean-Charles Hohweiller, Julie et Joel Becker,

Alain Peigné, Rachel Rauch, Jacques Weigel



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Lors d'une de ses dernières séances, le Conseil Municipal a avalisé une proposition qui me tenait à cœur depuis de nombreuses années : installer une terrasse en bois à la salle des fêtes. En effet, l'idée est d'embellir cet endroit pour le rendre plus attractif et donc le louer plus souvent, particulièrement dans l'intersaison. Cette terrasse de plus de 150 m² sera désormais un très bel atout pour les mariages et fêtes de famille. Nous intégrerons par la suite un bar sur roulettes qui sera donc amovible. Je remercie tout particulièrement Jean-Charles Hohweiller, toujours très professionnel, qui malgré sa retraite d'élus s'est métamorphosé en chef de chantier avec Raphaël Rohmer qui remplace actuellement notre ouvrier communal. Les élus et bénévoles n'ont pas hésité à donner un coup de main afin que ce bel endroit soit prêt et engazonné pour les premières locations dès la mi-mai.

Le conseil Municipal a également décidé de se séparer et de revendre notre ancien Crédit Mutuel place de la Laiterie car il nécessiterait un budget trop important en terme de travaux, sans que nous en ayons vraiment les retombées financières. Les infirmières qui occupent ce local intégreront, avec l'accord du Curé et du Conseil de Fabrique, une pièce au presbytère en attendant la grande rénovation de celui-ci pour 2019. En effet, nous investirons pour refaire : les abords, la toiture, l'isolation,

le chauffage et aménagerons un local à l'arrière du bâtiment pour les infirmières avec un accès spécifique. Nous profiterons de subventions très intéressantes du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de la Région de près de 60% et sans lesquelles ce projet ne pourrait se concrétiser.

Au chapitre des travaux pour le second semestre de cette année, le réaménagement de la rue de Bellac que nous avons promis suite aux inondations, avec la mise en place d'un décaissement de voirie afin que l'eau s'écoule vers la forêt sans être freinée au niveau du passage de la rue de Villars. J'espère avoir le soutien de la Cocom pour agrandir le passage souterrain de l'eau en le triplant au niveau de l'aire de jeu. Les travaux s'inscrivent dans un ensemble de solutions opérationnelles permettant de mieux se protéger des coulées de boues. D'autres travaux suivront en amont, notamment par un ouvrage de rétention pouvant contenir environ 20 000 m³ d'eau. Nous réduirons ainsi de 50% environ le débit au niveau de la traversée de la rue principale. La facture de l'ensemble de ces travaux sera très importante mais nous devons en passer par là.

Vous voyez, les projets ne manquent pas et nous restons à votre service et à votre écoute.

Bien à vous,

*Votre Maire,
Jacques Weigel*



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jacques Weigel

Adjoints :
Evelyne Isinger, Rachel Rauch, Charles Strasser

Conseillers :
Patrick Bonnewitz, André Brencklé, Myriam Frison,
Jean-Marie Goetz, Mathieu Maréchal, Sylvain Millet,
Sonia Moog, Yvonne Nold,
Julien Obernesser, Gisela Wehner

EXTRAIT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : PÉRIODE DE JANVIER À AVRIL

Le Conseil Municipal :

BUDGET

• Approuve et vote le **compte administratif 2017**, arrêté comme suit :

Fonctionnement : Recettes - Dépenses + Résultat reporté exercice 2016 (excédentaire)
439 329 € - 421 234 € + 285 962 € =
+ 304 057 € résultat exercice 2017

Investissement : Recettes - Dépenses + Résultat reporté exercice 2016 (déficitaire)
95 883 € - 178 662 € - 33 159 € =
- 115 938 € résultat exercice 2017

Reste à réaliser 25 860 €

Résultat global 2017

304 057 € - 115 938 € - 25 860 € = **+ 162 259 €**

• Approuve et vote le **budget primitif 2018**, arrêté comme suit :

Fonctionnement : 616 029 €
Investissement : 279 239 €

Soit un budget total de 895 268 €

• Approuve pour la 4^{ème} année consécutive, le gel du taux de **taxes locales**.

Taxe d'habitation : **17.85 %**

Taxe foncière bâti : **16.31 %**

Taxe foncière non bâti : **64.60 %**

Cotisation Foncière Entreprises (CFE) : **22.19 %**

ÉCOLE

• Approuve une subvention de 5 € par enfant et par jour pour les classes CM1 et CM2, de l'école de Salmbach, pour la sortie voile à la base de Lauterbourg, en partenariat avec l'école de Niederlauterbach. 16 élèves pourront pratiquer des activités nautiques, du lundi 28 mai, au vendredi 1^{er} juin (sans hébergement).

• Reconduit la prise en charge de l'intégralité du transport en bus, pour la sortie des enfants de l'école à la piscine de Betschdorf, soit 490 € TTC pour 7 sorties.

• Prend note de l'ouverture du périscolaire de Niederlauterbach à la prochaine rentrée scolaire. Celui-ci accueillera les élèves de l'école de Salmbach, Niederlauterbach, Eberbach et Oberlauterbach. Les horaires de ramassage en bus, légèrement décalés par rapport aux horaires de l'école, nécessitent de repenser l'organisation.

SALLE DES FÊTES

• Décide de l'amélioration du cadre de la salle des fêtes par l'adjonction à l'arrière d'une terrasse en bois pour un montant global de 12 665 €. La pose est réalisée en régie interne (membres du Conseil Municipal, conjoints, bénévoles et ouvrier communal).



• Décide l'acquisition de 210 lots de couverts supplémentaires pour un montant de 1 065 € afin de compléter les couverts à la salle des fêtes.

- Décide de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes et de maintenir la caution à 500 €, le forfait lavage à 100 € et le forfait location sono à 80 €.

TARIFS DE LOCATION : petite salle + grande salle + cuisine (vaisselle comprise)

Désignation de l'événement	Familles et associations	
	Locataires domiciliés dans la commune	Locataires extérieurs à la commune
Fêtes diverses : communion, anniversaire (1 jour)	400 €	610 €
Fêtes diverses : mariage (2 jours)	490 €	790 €

Gratuit pour chaque association 1x/an (dont les statuts sont domiciliés dans la Commune)

Petite salle (verres uniquement)

Désignation de l'événement	Familles et associations
	Locataires domiciliés dans la commune
Fêtes diverses : communion, anniversaire (1 jour)	120 €

NB : Ne sont pas compris dans les présents montants les frais de chauffage (selon le relevé de compteur) et de nettoyage.

AUTRES

- Approuve le programme d'aménagement de la forêt communale et l'état prévisionnel des coupes de bois présentés par l'ONF.

Travaux patrimoniaux :

(fonctionnement/entretien et investissement) :

8 341 € HT

Travaux d'exploitation : 5 157 € HT

Recettes brutes de coupes

(1 volume de 203 m³) : 6 070 € HT

- Approuve la signature du **contrat cadre** de « développement territorial et humain du territoire d'action Nord » pour la période 2018 – 2021, proposé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et précisant : les enjeux prioritaires du territoire, les modalités de gouvernance partagée et la co-construction des projets, les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires.

- Autorise l'EARL Heness de Niederlauterbach à enfouir dans le tréfond de la parcelle « Langwiesen » qui est propriété de la commune de Salmbach, la **conduite d'adduction en eau potable** destinée à desservir l'élevage de poulets « bio » au lieu-dit « Wamster » à Niederlauterbach et consent à la constitution d'une servitude.

- Approuve l'**enfouissement de la ligne téléphonique** de la rue d'Oberlauterbach pour un montant de 1 512 €.

- Approuve la **vente de la parcelle et bâtiment communal** (4,64 ares) au 5 rue des Grands Chézeaux (actuel cabinet d'infirmières) pour un montant de 55 000 €, sachant que sa rénovation par la commune et sa mise aux normes nécessiteraient d'importants travaux.

- Décide de pourvoir au **poste d'adjoint** vacant, en la personne de Rachel Rauch. Elle est plus particulièrement chargée de la création et de l'animation du site internet, assurera le bon fonctionnement de la salle des fêtes en liaison avec Marie Maréchal et remplacera Jean-Charles Hohweiller dans ses différentes délégations (SIVU forestier, syndicat des eaux, prévention routière, défense, appels d'offres).

- Accueille depuis janvier Raphaël Rohmer comme **employé communal** pour remplacer Pascal Brencklé en convalescence et reconduit son contrat de travail.

- Fixe la date de la **fête des aînés** au samedi 1^{er} décembre 2018.

INTERDICTION DE NUISANCES SONORES

Tous travaux, tels que les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (perceuse, visseuse, tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, Karcher...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Sources : code de l'environnement, santé publique et pénal

Merci de faire preuve de civisme et de respecter la tranquillité publique

DON DU SANG

Participez à un geste civique. Les prochaines collectes de sang effectuées par l'établissement français du sang auront lieu les lundis 28 mai, 23 juillet, 17 septembre et jeudi 6 décembre, de 16h30 à 20h à la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC), 14 rue du Général de Gaulle à Seltz.

Renseignements :
amicaledusangseltz@gmail.com

CONGÉS D'ÉTÉ MAIRIE

Du 13 août au 02 septembre 2018 inclus

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à M. le Maire ou à ses adjoints :
Jacques Weigel : 06 71 49 85 52
Evelyne Isinger : 06 08 48 52 53
Rachel Rauch : 0049 172 720 80 97
Charles Strasser : 06 03 99 00 91

CONGÉS D'ÉTÉ AGENCE POSTALE

Du 23 juillet au 29 août 2018 inclus

Les recommandés et paquets peuvent être retirés au bureau de poste de Wissembourg.

PROPRETÉ DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX, TAILLE DES HAIES

La propreté des trottoirs et caniveaux incombe aux résidents, tout comme la taille des haies et arbres qui empiètent sur le terrain public.

ÉCOLE

Le marché de Noël 2017 a permis une recette de 1 058 € qui est réinvestie au profit des activités des enfants. Merci à tous ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

Une kermesse aura également lieu sur le temps scolaire. Les parents qui le souhaitent sont les bienvenus pour apporter leur aide à la mise en place de cette kermesse même si celle-ci ne sera ouverte qu'aux enfants de l'école.

CONVIVIALITÉ

Les beaux jours sont de retour et avec eux les envies de sorties au bord de la Lauter. Afin d'offrir aux salmbachois une possibilité de pause conviviale, le cabanon érigé en 2014 par les membres du Conseil Municipal est désormais équipé d'une solide et belle table en bois et de bancs assortis, financés par « Salmbach animations » pour un coût total de 850 €. Fidèle à sa ligne de conduite, l'association reverse tous les ans ses recettes au profit de notre commune en contribuant à divers embellissements, acquisitions ou événements (fête des aînés par exemple).

Rendez-vous pour la 6^{ème} édition du Lauterfescht le dimanche 5 août 2018.



PROMOTION DE NOS MANIFESTATIONS LOCALES

En complément des manifestations publiées dans le bulletin municipal de janvier, nos associations peuvent également bénéficier d'une publicité gratuite auprès de notre office de tourisme local. N'hésitez pas à leur proposer un petit texte avec photo.

SORTIES NATURE AU DÉPART DE SALMBACH ET AUTRES

Des randonnées éco tourisme, organisées par la Maison de la Nature à Munchhausen, en liaison avec l'office de tourisme de Seltz-Lauterbourg et soutenues par la région Grand Est sont programmées au départ de Salmbach : les mercredi 11, mardi 17, vendredi 20, mardi 24 et vendredi 27 juillet 2018 à 20h et le mercredi 1^{er} août à 20h.

D'une grande richesse biologique, la forêt de la Lauter abrite une mosaïque de milieux dont différents peuplements forestiers, des prairies humides et, bien sûr, la Lauter, cours d'eau d'une grande naturalité. Cette diversité favorise la présence d'espèces rares ou menacées à l'instar du cincle plongeur ou du chat forestier. Forêt historique, les lignes de la Lauter (ouvrage fortifié constitué par une levée de terre, un large fossé et protégé par des redoutes) témoignent par ailleurs d'une histoire agitée, en jouant un rôle défensif durant les guerres passées.

Ainsi, il vous est proposé lors d'une balade « À l'écoute des ambiances crépusculaires en forêt de la Lauter » de vous immerger dans cette forêt chargée d'histoire et de partir à la rencontre de ses hôtes nocturnes. Chauves-souris, chevreuils, renards ou blaireaux seront peut-être, au rendez-vous. Peut-être entendrons-nous aussi le chant de la hulotte ou, qui sait, celui de sa très rare cousine, la chouette de Tengmalm !

*Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.
Prévoir : une paire de bonne chaussure et tenue adaptée, lotion anti-moustique.*

Tarifs :
9€ (adulte),
6€ (-de 15 ans),
gratuit (-6 ans)

À la découverte des sentiers balisés par le Club Vosgien - Accès libre

- Dimanche 12 août à 6h, au parking de la salle des fêtes à Salmbach, 10 km. Après la sortie, un petit déjeuner « nature » sera proposé.
- Dimanche 13 mai à 9h, à l'Office de Tourisme à Seltz (2 av. Gal Schneider), 7 km
- Dimanche 10 juin à 9h30, au parking du Rhin à Munchhausen, 7 km
- Dimanche 15 juillet à 9h, devant le Musée de la Wacht (7rue Kabach) à Mothern, 8 km
- Dimanche 9 septembre à 9h30, devant la Maison du Temps Libre (rue du Stade) à Niederroedern, 5 km

Les sensations oubliées des plantes sauvages : le 10 ; 12 ; 17 et 19 juillet à 10h, le 26 juillet à 14h30, le 16 septembre à 10h. Renseignez-vous !

Office de tourisme
du pays de Seltz - Lauterbourg
2, avenue du général Schneider, 67630 Seltz
Contact : 03 88 05 59 79,
www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

Centre d'Initiation à la Nature
2 rue du Rhin, 67470 Munchhausen
Contact : 03 88 86 51 67,
www.nature-munchhausen.com/contact



Thibaut Rauch, Vice-champion du Bas-Rhin en poney 4D, obtenu au Haras de la Bleiche, dimanche 22 avril à Ergersheim

ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI DES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Les capsules de bouteilles, bouchons, opercules, sachets et poches, papier aluminium, blisters de médicaments, dosettes de thé et café, ainsi que les tubes de crème en acier et aluminium sont à mettre dans le bac de tri sélectif (jaune ou bleu). Les bénéfices écologiques et économiques sont indéniables, car recyclable à l'infini.

Ainsi vous êtes tous encouragés à déposer tous vos emballages métalliques ménagers, y compris ceux de petite taille, dans le bac de tri.

AMBASSADEURS DE TRI

Afin de conseiller et sensibiliser les usagers du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, l'équipe des « ambassadeurs du tri » procède régulièrement à un contrôle du contenu des bacs de tri sélectif (bacs bleus ou jaunes). Merci de leur réserver un bon accueil.

DES POUBELLES AU RÉGIME

Nos bacs d'ordures ménagers sont trop lourds (poubelle brune). Cela a comme conséquence, pour notre CdC de la Plaine du Rhin, une augmentation de 18 500 € en 2018. Cette augmentation n'a pas été répercutée sur la facture des usagers pour l'instant.

Nous pouvons mieux faire en utilisant un composteur ! À titre d'exemple, l'écart de tonnage moyen avec une autre communauté de communes est de 60kg en moins.

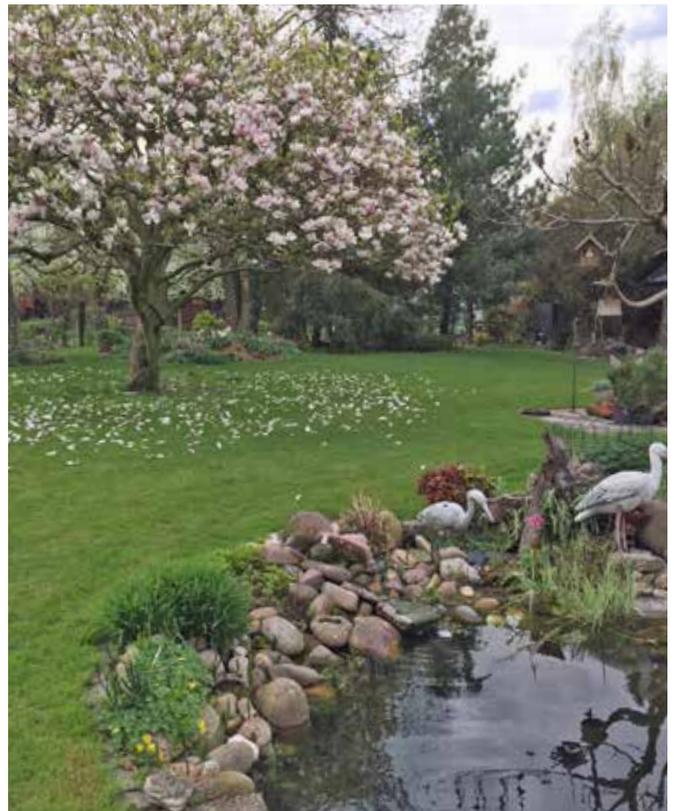
Ayez le réflexe de recourir aux :

- bacs de tris sélectifs (poubelle bleu ou jaune) à chaque fois que possible.
- composteurs en vente à la CdC de la Plaine du Rhin pour 25€
- conteneurs à verre et vêtements placés sur le parking de la salle des fêtes
- déchetteries de proximité : Lauterbourg, Wintzenbach, Wissembourg... pour vous accompagner dans la démarche éco-responsable.

Le papier est à déposer dans les bennes mises en place cinq fois par an, à l'initiative de l'école.
Les prochaines collectes sont prévues
- du jeudi 12 au dimanche 15 juillet,
- du jeudi 11 au dimanche 14 octobre.

En complément de votre geste civique, vous ferez des heureux dans notre école communale

L'autocollant « STOP-Pub » peut être demandé à la mairie.

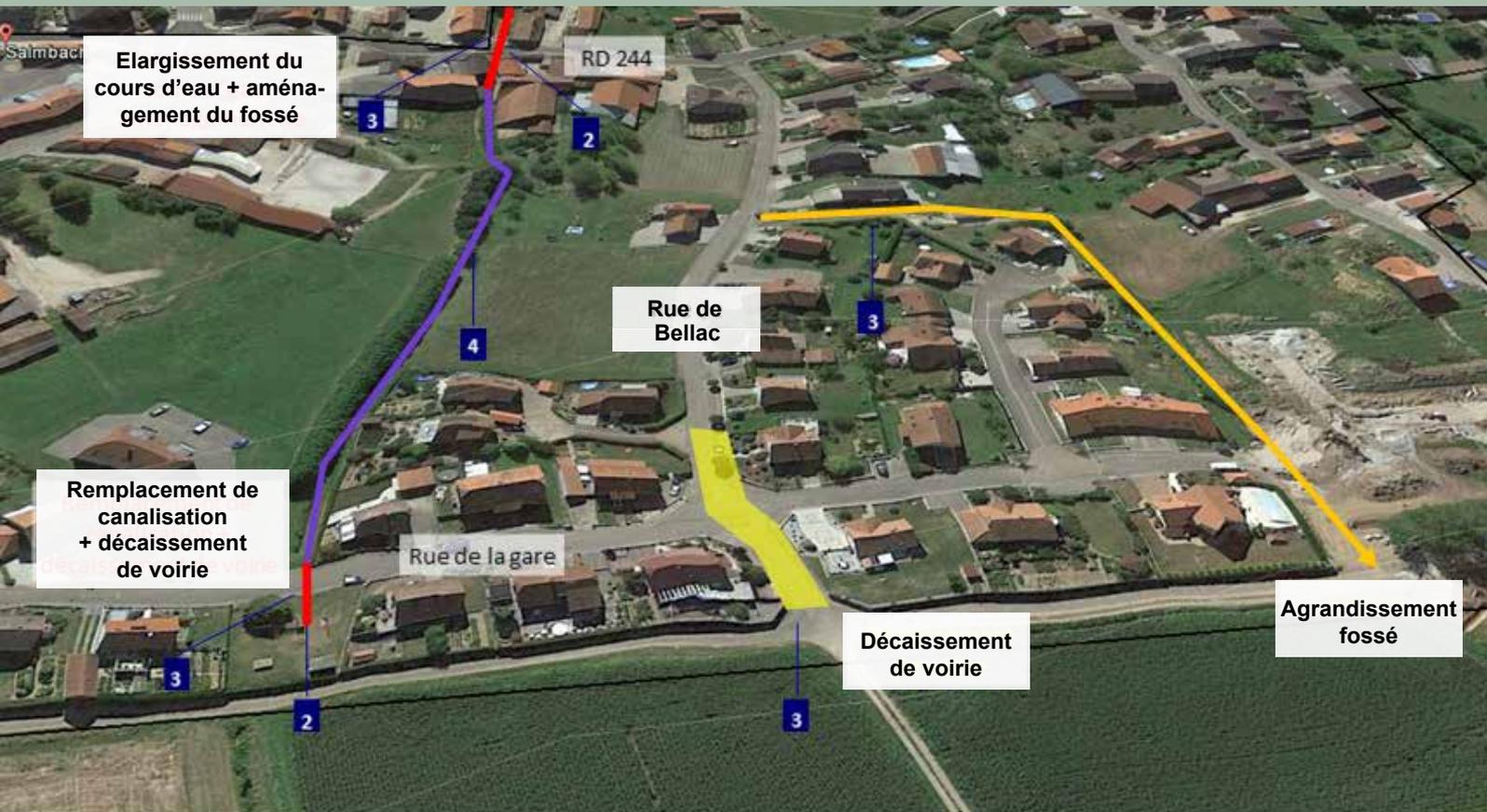


DÉMOUSTIFICATION

Avec le retour des beaux jours, les moustiques domestiques se développent dans l'eau stagnante près de nos maisons (tonneau d'eau, seaux, abreuvoirs, vieux pneus, etc.). La lutte contre les moustiques est rendue difficile par la multiplicité de ses gîtes car tous les récipients contenant de l'eau peuvent être colonisés. La plupart de ces « élevages » peuvent être évités par un traitement adéquat des réserves d'eau, à l'aide de tablettes « culinex » disponibles gratuitement à la mairie.

VOTRE ANNONCE
DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Particulier cherche à louer un hangar ou une grange pour garer son camping-car à l'année (8 m de long sur 2 m de large).
Pour toute proposition, appelez au 0049 5634 9940414 ou contactez M. Nicolaus sur internet : b.nicolaus@t-online.de



Les travaux de prévention des inondations (cabinet d'études Antéa)

RENDEZ-VOUS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La Direction Générale des Finances Publiques propose des entretiens sur rendez-vous au centre des impôts de Wissembourg.

Les rendez-vous peuvent être pris

- par téléphone : 03 88 54 18 90

- par courriel :

sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr

ou encore au travers de l'espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr.

ARRIVÉES ET DÉPART

En vertu du droit local en vigueur, toute personne qui change de domicile est tenue de faire une déclaration de départ et une déclaration d'arrivée dans les deux mairies respectives. Ces déclarations permettront notamment la mise à jour de la liste électorale et du rôle des ordures ménagères.

Nous remercions également les propriétaires de logement locatifs d'informer la mairie des changements.

ACHAT-VENTE DE TERRAINS

Les propriétaires ayant acquis ou vendu des parcelles sur le ban communal sont priés de le signaler à la mairie de Salmbach pour la mise à jour du rôle de l'Association Foncière.

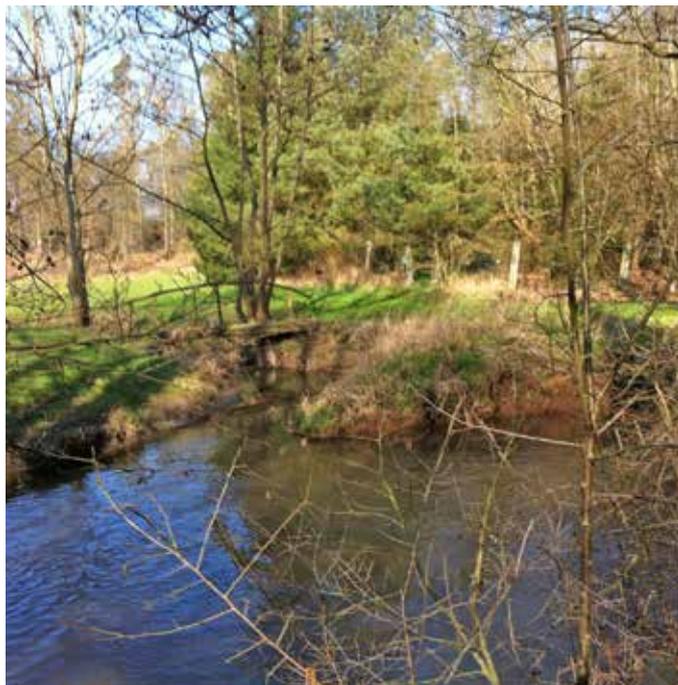
OBJETS PERDUS

Clés, lunettes, vêtements... attendent leur propriétaire en mairie. Pensez à vous renseigner en cas de perte d'objets.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement est à effectuer dans les délais légaux, à savoir dans les 3 mois qui suivent le jour anniversaire des 16 ans, afin d'éviter notamment des difficultés d'inscription aux examens.

Renseignement en mairie ou sur internet : www.defense.gouv.fr ou sur l'application mobile « Ma JDC ».



CONSULTATIONS GRATUITES D'AVOCATS À LA MAIRIE DE LAUTERBOURG

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique :

1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30 en
Mairie de Lauterbourg

Prendre impérativement rendez-vous au
03 88 94 80 18

Domaines d'intervention :

1. Droit pénal : auteur, victime
2. Famille : mariage, divorce, filiation...
3. Droit intéressant les personnes âgées : succession, dépendance, tutelle...
4. Consommation / Droit bancaire : surendettement, crédits ...
5. Logement : prévention des expulsions...
6. Droit rural : baux, bornages
- 7 : Droit au travail : licenciements, stage, ...
8. Droit des étrangers
9. Droit administratif : fonction publique, hospitalier, urbanisme, ...
10. Autres : droit commercial, protection sociale...

TESTEZ VOTRE POTENTIEL SOLAIRE SUR WWW.CADASTRESOLAIRE.ALSACEDUNORD.FR

C'est simple, c'est fiable, c'est gratuit ...

Il suffit de saisir l'adresse du bâtiment pour disposer d'une estimation de la rentabilité d'une installation solaire sur votre toiture :

- en production d'électricité avec revente totale
- en production d'électricité avec autoconsommation
- pour la production d'eau chaude.

Sous forme de carte interactive, les données prennent en compte l'orientation et l'inclinaison de votre toit, les ombrages, l'ensoleillement local, ...

Porté par le Pays d'Alsace du Nord, cet outil vous est proposé dans le cadre de son label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », qui a pour objectif de tendre vers une autonomie énergétique, en alliant à la fois la baisse des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables.

Des questions sur le solaire ou sur l'énergie dans l'habitat ?

Les espaces Info Energie sont à votre service, leur conseil est gratuit, objectif et indépendant

Arnaud MARTIN, 03 88 06 59 53,
info-energie@haguenu.fr

Aurélien DUPRAT, 03 88 80 54 35,
infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr



*Le cirque Apollo était de retour
à Salmbach le 10 mai dernier*

Les grands anniversaires

MAI

Le 02 mai	92 ans	Mme Marie Forster	rue Principale
Le 02 mai	70 ans	M Edouard Iffrig	rue du Bois
Le 05 mai	89 ans	M Georges Brencklé	rue Principale
Le 13 mai	75 ans	M Charles Bardelmann	rue de La Forêt
Le 16 mai	75 ans	Mme. Berthe Messmer	rue de La Gare
Le 18 mai	79 ans	M Roger Striebig	rue du Bois
Le 18 mai	75 ans	M Uwe Heppner	rue du Bois
Le 21 mai	78 ans	M Nicolas Mazerand	rue du Stade
Le 25 mai	96 ans	Mme Elise Denninger	rue de La Forêt
Le 26 mai	71 ans	M Charles Strasser	rue Principale
Le 31 mai	84 ans	M Joseph Scheurer	rue du Foin

JUIN

Le 16 juin	74 ans	Mme Antoinette Holtzer	rue des Champs
Le 17 juin	77 ans	M Charles Hemmerlé	rue Principale
Le 29 juin	77 ans	Mme Monique Frison	rue Principale

JUILLET

Le 15 juillet	77 ans	Mme Marie-Rose Striebig	rue du Bois
Le 26 juillet	86 ans	M Bernard Weigel	rue Principale
Le 28 juillet	72 ans	M René Brizulier	rue de Bellac

AOÛT

Le 01 août	85 ans	Mme Mathilde Fritz	rue des Grands Chézeaux
Le 03 août	77 ans	M Jean Holtzer	rue des Champs
Le 31 août	98 ans	Mme Marie-Thérèse Lohmann	rue du Foin

Salmbach autrefois

Le gardien d'oies Knepfel

Les oies étaient nombreuses à Salmbach. De bon matin, le gardien d'oies, Knepfel, faisait le tour du village. À son coup de sifflet, des bandes d'oies sortaient de chaque cour de ferme en caquetant à tue-tête. Il emmenait ce troupeau important vers la forêt et la rivière. Dans les prés au bord de la Lauter, elles pouvaient picorer dans l'herbe et ensuite s'ébattre dans l'eau à volonté. Chaque jour, Knepfel emportait une feuille de journal comme passe-temps et comme il ne savait pas lire, il s'asseyait sur une souche d'arbre et déchirait la feuille en mille morceaux minuscules qu'il éparpillait dans l'herbe. Il venait toucher son salaire trimestriel auprès de l'instituteur qui était en même temps secrétaire de mairie. L'instituteur remettait donc l'argent du gardien d'oies communal et lui faisait signer un reçu. Or, Knepfel ne savait signer que d'une croix. Après son départ, le maître n'oubliait jamais de faire la leçon de morale adéquate « vous voyez mes enfants si vous ne travaillez pas bien à l'école, voilà comment vous serez obligés de signer plus tard ».

Je renoue avec le début de mon paragraphe. Knepfel passait toute la journée au bord de la rivière avec son troupeau d'oies et le soir, il les ramenait tout doucement et faisait le tour du village. Bizarrement, les oies retrouvaient d'instinct leur cour de ferme sans jamais se tromper. Les gros jars se remettaient à siffler méchamment, à nous poursuivre dans la

cour et à nous pincer nos mollets.

Les fermières élevaient jusqu'à une douzaine d'oies et les gavaient quelques fois. À l'automne, elles étaient vendues à des marchands pour le marché de Noël de Strasbourg. On en gardait une pour Noël et on conservait soigneusement la graisse d'oie fondue comme onguent contre les bronchites des enfants.

Mais c'est surtout pour les plumes que les oies étaient élevées. Quand on pouvait leur arracher une grosse plume sans que le sang ne perle, c'était le signe qu'on pouvait les plumer. Trois ou quatre fois par an, assises sur un « *maliksitelele* » (tabouret à traire), dans la grange et à l'abri des courants d'air, les femmes maintenaient fermement les oies pour les plumer. Avec des gestes doux elles remplissaient de plumes de grands cuveaux de bois. Les plumes étaient ensuite conservées dans de vieilles taies d'oreillers en calicot, suspendues au grenier et aérées de temps en temps, les jours de grand vent. Ensuite les femmes en garnissaient leur grandes couettes paysanne, d'énormes « *Deckbetter* » qui faisaient leur fierté.

Extrait de
« *Souvenirs, Souvenirs* »
(dans les années 1930),
par Fernande Angst Weigel

